Entre nous

BULLETIN MUNICIPAL DE FLIXECOURT

JUILLET 2020 | 39



Flixecourt confinée...

mairieflixecourt.fr

FLIXECOURT
HAUTS-DE-FRANCE

Sommaire

2 | Élections municipales 2020
Les résultats en chiffres

3 | Les commissions communales
A savoir - Permanences des élus

4 | Le Budget Primitif 2020

6 | Le devoir de mémoire

7 | Le mot du Maire

8 | Confinement : les actions des élus

9 | Une solidarité s'installe
CCAS : des actions reportées
En bref - Permanences d'avocat

10 | Élections intercommunales
Piscine intercommunale

12 | Les réalisations nouvelles de Flixecourt

14 | Les affres du temps n'épargnent pas notre église !

16 | Les enfants retrouvent "les bancs de l'école"

17 | Classe passerelle pour les tout-petits
En bref - Aide administrative

18 | Ligne de bus : du nouveau !
Servir, protéger, secourir…

19 | Le métier d'animateur vous intéresse ? Passez le BAFA
Fête des mères 2020

20 | Fêtes et animations



Élections municipales 2020

Les résultats pour notre commune

Le 24 mai 2020 s'est tenue, dans des conditions exceptionnelles, la première réunion des élus qui permet l'installation du nouveau conseil municipal. En respect du protocole sanitaire en vigueur à ce moment, la réunion s'est déroulée à huis clos au Chiffon rouge, seul espace permettant la distanciation sociale.

C'est René Lognon, ancien maire et doyen de l'assemblée, qui a ouvert la session de conseil par la lecture d'articles du Code général des collectivités territoriales et de la charte de l'élu local, spécialement à l'intention des 6 nouveaux élus. Il a profité de sa prise de parole pour annoncer qu'il ne souhaitait pas faire partie de l'exécutif de ce mandat.
Patrick Gaillard a été reconduit dans ses fonctions de Maire. Il s'est entouré de 6 adjoints et 3 conseillères déléguées.
Pour des raisons de durée maximum de réunion à respecter, l'installation des commissions communales s'est tenue le 5 juin 2020 (voir page ci-contre).
Les élus ont regretté de ne pas avoir pu partager ce moment solennel avec les habitants et remercier particulièrement les anciens élus pour leur investissement passé.

Christel Herbet,
Conseillère déléguée

Les résultats en chiffres

Maire sortant : Patrick Gaillard
Population : 3 173
23 sièges à pourvoir
Inscrits : 1 345

Votants : 744	55,32 %
Blancs : 14	1,88 %
Exprimés : 654	87,90 %
Patrick Gaillard : 654	100 %

Le nouveau conseil municipal

Nombre d'élus : 23
Maire : Patrick Gaillard
Adjoints : Didier Métais, Céline Lebrun, Mickaël Bienaimé, Anne-Marie Diruy, Philippe Delafosse, Sophie Brunet
Conseillères déléguées auprès du maire : Stéphanie Gapenne, Christel Herbet, Carine Pruvost
Conseillers municipaux : Sébastien Carlier, Pascal Daribot, Monique Demory, Sabrina Hetelay, Élodie Holtzmann, Jean-Claude Jacquart, Pascal Lethelliez, René Lognon, Ronan Pacceu, Émeline Rogier, Françoise Tellier, Martial Thuillier, Thierry Violette

Tous les sièges ont été pourvus au 1er tour.



Les commissions communales

11 commissions pour le bien vivre à Flixecourt

1ère commission
Administration générale de la commune
Commission des Finances
Président : M. GAILLARD Patrick
Vice-présidente : BRUNET Sophie
Membres : HETELAY Sabrina, METAIS Didier, PRUVOST Carine, ROGIER Emeline

2ème commission
Bâtiments communaux
Président : M. GAILLARD Patrick
Vice-président : METAIS Didier
Membres : DELAFOSSE Philippe, DEMORY Monique, LETHELLIEZ Pascal, JACQUART Jean-Claude, PACCEU Ronan

3ème commission
Chemins - Vicinalité rurale et urbaine
Entretien des rues - Éclairage public
Salubrité publique - Places publiques
Président : M. GAILLARD Patrick
Vice-président : BIENAIMÉ Mickaël
Membres : PACCEU Ronan, METAIS Didier, DELAFOSSE Philippe, HERBET Christel, BRUNET Sophie, LOGNON René, CARLIER Sébastien

4ème commission
P.L.U. - Marais communaux
Plans d'eau
Président : M. GAILLARD Patrick
Vice-président : BIENAIMÉ Mickaël
Membres : DELAFOSSE Philippe, DEMORY Monique, PRUVOST Carine, DARIBOT Pascal, VIOLETTE Thierry, LEBRUN Céline, LETHELLIEZ Pascal

5ème commission
Rythmes scolaires - Enseignement
Cantines scolaires
Président : M. GAILLARD Patrick
Vice-présidente : GAPENNE Stéphanie
Membres : DEMORY Monique, PRUVOST Carine, TELLIER Françoise, HERBET Christel, DARIBOT Pascal, THUILLIER Martial

6ème commission
C.L.S.H. - Médiathèque
Président : M. GAILLARD Patrick
Vice-présidente : LEBRUN Céline
Membres : LETHELLIEZ Pascal, HERBET Christel, DIRUY Anne-Marie, DEMORY Monique, TELLIER Françoise

7ème commission
Fêtes et cérémonies
Manifestations publiques et nationales
Président : M. GAILLARD Patrick
Vice-présidente : DIRUY Anne-Marie
Membres : tout le Conseil municipal

8ème commission
Sport - Vie associative
Président : M. GAILLARD Patrick
Vice-président : METAIS Didier
Membres : PRUVOST Carine, LETHELLIEZ Pascal, LEBRUN Céline, PACCEU Ronan, JACQUART Jean-Claude, HOLTZMANN Elodie, THUILLIER Martial

9ème commission
Bulletin municipal
Président : M. GAILLARD Patrick
Vice-présidente : HERBET Christel
Membres : TELLIER Françoise, HETELAY Sabrina, PRUVOST Carine

10ème commission
Environnement - Sécurité - Cadre de vie
Maisons fleuries - Aire de jeux
Président : M. GAILLARD Patrick
Vice-président : DELAFOSSE Philippe
Membres : TELLIER Françoise, DIRUY Anne-Marie, HETELAY Sabrina, HOLTZMANN Elodie, LETHELLIEZ Pascal, DARIBOT Pascal, PACCEU Ronan

11ème commission
NOUVEAU
Site Internet
Président : M. GAILLARD Patrick
Vice-présidente : PRUVOST Carine
Membres : METAIS Didier, BRUNET Sophie, CARLIER Sébastien, HERBET Christel, DEMORY Monique, JACQUART Jean-Claude



À savoir...

Permanences des élus uniquement sur rendez-vous

Lundi : de 17 h à 18 h
Mme Diruy - Fêtes et cérémonies

Mardi : de 16 h 30 à 17 h 30
M. Bienaimé - Voirie

Mercredi : sur rendez-vous
Mme Lebrun - CCAS

Jeudi : de 17 h à 18 h
M. Métais - Logement

Vendredi : de 17 h à 18 h
M. Delafosse - Environnement

Samedi : le matin
- M. Gaillard, maire, de 9 h à 10 h
- Mme Brunet - Finances, de 10 h 30 à 12 h

Le Budget Primitif 2020

Un ajustement nécessaire dû au confinement

Ce 1er budget primitif de la commune est en cours d'élaboration depuis janvier et devait être présenté aux habitants, puis voté en avril. La crise sanitaire a retardé l'installation du conseil municipal et a eu un impact sur les dépenses et recettes initialement prévues. Aussi, la nouvelle commission a pris quelques semaines pour ajuster le budget.

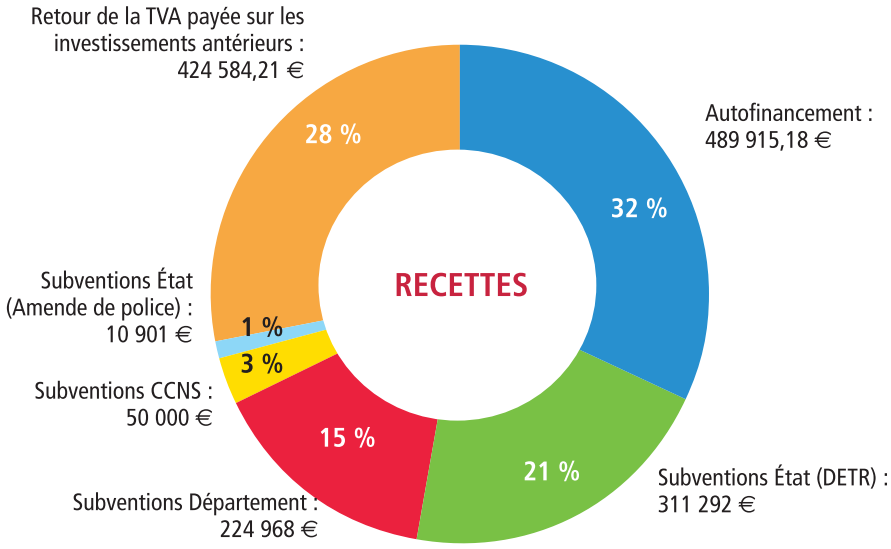

Budget fonctionnement

La première partie concerne le fonctionnement des services communaux (salaires des personnels, maintenance, fournitures, énergies…).

De nouvelles dépenses ont été prises en compte :

- les achats de masques pour les habitants et tout ce qui est nécessaire pour le travail des personnels et l'accueil des usagers dans les locaux communaux (masques, gants, gel hydroalcoolique, détergent virucide…) ; ce qui représente une somme de 34 300 € ;
- une augmentation de la masse salariale en prévision de l'entretien du prochain parc intergénérationnel.

Côté recettes, certaines ont été revues à la baisse : location des salles, entrées de la patinoire. La dotation correspondant à l'achat des masques pour les habitants a été intégrée.

Heureusement, des recettes issues des activités des années précédentes (droits de mutation, TVA) et de la solidarité communautaire nous permettent non seulement d'assurer l'ensemble des dépenses mais aussi de dégager un excédent, appelé aussi "autofinancement", qui sera utilisé pour les investissements.

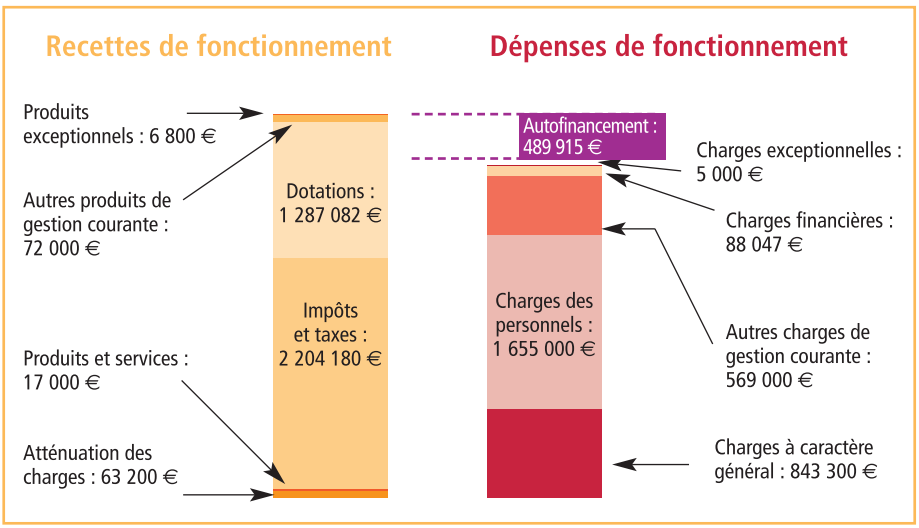

Budget investissement

La deuxième partie concerne les investissements dans des projets et aussi le remboursement des emprunts ayant financé les projets antérieurs.

Cette année, nous pouvons compter dans nos recettes sur des retours liés aux investissements votés en 2017, 2018 et 2019 : la récupération de la TVA, des subventions de l'État, du Département et de notre Communauté de communes. Ajouté l'autofinancement, le total des recettes s'élève à 1 511 660 €.

Ceci va permettre de financer plusieurs gros projets qui ont été principalement réfléchis par le conseil municipal précédent, en particulier la finalisation du parc intergénérationnel.

D'autre part, les "nouveaux" élus ont souhaité travailler dès cette année sur un projet de plantations d'arbres dans les quartiers de la commune, de façon à recréer des espaces extérieurs conviviaux et ombragés pour les journées chaudes de l'été. C'est le projet "Plant&Arbre à Flixecourt".

Objectif n° 1
Nos obligations

- Remboursement du capital des emprunts : 124 763 €
- Participation aux investissements du SIVU : 89 041 €

Objectif n° 2
Maintenir et améliorer le patrimoine sur la commune

- Parc intergénérationnel : 795 866 €
- Clôture piscine : 16 000 €
- Sanitaires école : 21 655 €
- Sécurité électrique mairie : 7 500 €
- Maîtrise d'œuvre projets 2019 : 27 440 €

Objectif n° 3
Sécurité

- Vidéo surveillance : 6 300 €
- Extincteurs : 1 000 €
- Panneaux signalisation routière : 15 000 €
- Réseau éclairage et communication : 69 694 €

Objectif n° 4
Services aux habitants et qualité de vie

- Parc informatique : 30 000 €
- Matériel de voirie : 25 000 €
- Commissions : Sport : 10 000 €
Cadre de vie : 10 000 €
- Aide supplémentaire aux associations sportives : 6 576 €
- Illuminations d'hiver : 10 000 €
- Allées du cimetière : 74 101 €
- Flixecourt "vert" : 10 000 €
- Équipements des locaux communaux ouverts au public : 141 270 €

Objectif n° 5
Faire face aux imprévus

20 453 €

Sophie Brunet,
Adjointe



La fresque réalisée avec les jeunes chaque été a dû être annulée.
D'autres projets sont simplement reportés car ils ne sont pas encore finalisés (façade du Picardia, 2ème pilier de l'église, revêtement de la piste de glisse de la patinoire…).

Les élus ont voté le budget le vendredi 26 juin au Chiffon rouge. Tous, au sein des différentes commissions, se projettent déjà sur la fin de l'année 2020 et l'année 2021.
Rendez-vous au prochain budget.

Le devoir de mémoire

sous protocole sanitaire dû au Covid-19



Cérémonie du 8 mai

La célébration de l'anniversaire du 8 Mai 1945 s'est déroulée cette année d'une manière tout à fait extraordinaire au sens littéral du terme.

En effet, en raison du confinement dû à la pandémie du coronavirus, cette cérémonie a revêtu un caractère très particulier, réduisant au strict minimum les personnes présentes et dans le respect des distances de sécurité.

En premier lieu, le nombre de participants a dû être communiqué à la Préfecture pour que l'organisation de la célébration puisse avoir lieu.

C'est ainsi que se sont rendus au monument aux morts, M. GAILLARD, maire, Mme DIRUY, adjointe au maire en charge des fêtes et cérémonies, M. DELAFOSSE, adjoint au maire, M. WALLET, président des anciens combattants, M. TRELCAT, porte-drapeau et M. ROUX du Souvenir Français.

Trois potées ont été déposées, une achetée par la Mairie, une par les ACPG et la 3ème par le Souvenir Français.

Il manquait donc à cette cérémonie, les élus, les sapeurs-pompiers, la Gendarmerie, l'Union musicale, le groupe vocal Solo en Chœur et bien entendu la population flixecourtoise qui vient toujours en nombre.

La commémoration s'est clôturée par une minute de silence, propice au recueillement légitimement dû à nos anciens qui ont combattu.



Cérémonie du 18 juin

Par ailleurs, même si l'allègement du protocole sanitaire lié au coronavirus nous a permis de réunir un peu plus de monde en ce 18 juin 2020, jour anniversaire de l'appel du Général De Gaulle, celui-ci n'a cependant pas permis d'y convier la population.

Néanmoins, les autres élus, ainsi que l'Union musicale ont pu se joindre aux personnes déjà présentes pour le 8 mai 2020.

Ce fut un moment de réunion, attendu par toutes les personnes présentes.

Un temps fort est vivement souhaité par toutes et tous au sein de la population. C'est celui où bon nombre des habitants de Flixecourt pourront se retrouver à l'occasion d'une de ces cérémonies si importantes, sans contrainte sanitaire… comme avant !

Anne-Marie Diruy,
Adjointe

Le mot du Maire

Des services à la population maintenus



Madame, Monsieur,

Ce premier semestre 2020 a été marqué par l'épidémie du Coronavirus. Nous sommes restés confinés pendant près de deux mois. Je vous remercie d'avoir respecté ce confinement.
En effet, nombreux sont ceux qui sont restés chez eux, ont limité leurs sorties ou encore ont évité de recevoir leurs amis ou famille.

Je tenais également à vous remercier de vous être déplacés lors de l'élection de 15 mars 2020, ce qui a permis, après le confinement, l'installation du Conseil municipal en date du 24 mai 2020.

Maintenant, la vie reprend progressivement son cours normal.

J'espère qu'en septembre, l'ensemble de nos bâtiments sera ouvert.

Si nos investissements ont pris du retard, rien n'a été abandonné.

Flixecourt doit continuer à avancer pour rester cette commune dynamique que beaucoup envient.

Patrick Gaillard
Maire de Flixecourt

Assainissement

Certains d'entre vous ont reçu un courrier pour prendre rendez-vous avec VEOLIA, afin de réaliser le contrôle de l'assainissement de leur domicile.
Ces contrôles n'ont pas pour but de vous obliger à réaliser des travaux, ni de vous verbaliser.
Par contre, ces contrôles permettront d'améliorer le réseau d'assainissement de la commune.
Ces améliorations serviront à préserver le bon fonctionnement de la station d'épuration dans un souci de protection de l'environnement et de réduction des coûts.
Aussi, je vous demande, lorsque vous recevrez la relance au mois de septembre, de bien vouloir y répondre favorablement.



Confinement : les actions des élus

L'équipe municipale distribue des masques en mains propres

Pendant ce long confinement, vos élu(e)s sont restés disponibles et à l'écoute de vos préoccupations. Ainsi, nous nous sommes mobilisés pour effectuer les courses de première nécessité pour ceux qui n'en avaient pas la possibilité (notamment les personnes âgées).

Nous avons conduit des personnes sur Abbeville lorsque la Poste était fermée parce qu'il s'agissait du seul et unique établissement dans lequel elles pouvaient retirer de l'argent.

Nous avons fourni des attestations de déplacement dérogatoire dans les commerces de proximité du centre-ville afin qu'ils puissent en donner à leurs clients. Et nous en avons même porté à domicile.

Un numéro d'urgence était mis en place et Monsieur le Maire a communiqué au mieux par le biais de flyers distribués dans vos boîtes aux lettres.
Eux-mêmes ont été relayés dans le fil d'actualité du site internet, par l'intermédiaire de la rubrique Monsieur le Maire vous informe.







Des masques pour tous

Enfin, le 9 mai 2020, était venu le temps de préparer au mieux la première phase du déconfinement. Vos élu(e)s, pour certains accompagnés d'un membre de leur famille, se sont présentés à votre domicile afin d'effectuer une première distribution de masques (celui de la Communauté de Communes ainsi qu'un jetable acheté par la commune).

Cela a été pour nous et pour beaucoup d'entre vous, l'occasion de reprendre un peu contact avec le monde extérieur.
La discussion engagée à cette occasion a peut-être permis de lever quelques angoisses persistantes. Si tel était le cas, nous en sommes ravis.

Une seconde distribution a eu lieu depuis. Vous avez maintenant en votre possession 3 masques lavables par personne.

Nous espérons tous que cet épisode ne sera bientôt plus qu'un mauvais souvenir. Pour l'instant la prudence reste de mise, prenez soin de vous et de vos proches.

Christel Herbet,
Conseillère déléguée

Une solidarité s'installe

Un pour tous, tous pour un !

Pendant cette période de confinement, nos commerçants de première nécessité (pharmacies, boulangeries, tabacs, pompes funèbres, charcuterie du centre…) sont restés ouverts pour nos habitants. Sachant que certains commerçants étaient en manque de masques, pour les aider, les soulager, une solidarité s'est instaurée avec des mains volontaires pour leur confectionner gracieusement des masques en tissu.
L'association AMD a reçu une quarantaine de masques destinés aux auxiliaires de vie, qui elles aussi en avaient fortement besoin.
Les employés du magasin Gamm Vert ont également accepté chaleureusement ces masques.
Une chaîne de solidarité s'est instaurée également pour des dons de tissus, élastiques avec des commerçants et habitants.
Des masques ont été confectionnés pour le personnel communal, les personnes vulnérables…
Un habitant a également réalisé des visières à l'aide d'une imprimante 3D. Celles-ci ont été distribuées auprès de commerçants et d'employés de la commune.



Merci à toutes et à tous d'avoir participé à cet élan de générosité. Merci à Mme PAPIN Micheline et Mme PACCEU Sophie pour la confection de ces masques mais également Mme Husiaux Hélène et Mme Wolinne Virginie.

Stéphanie Gapenne,
Conseillère déléguée

CCAS : des actions reportées

Repas des aînés, remise de récompenses, voyage, Noël…

Les actions habituelles du CCAS se sont trouvées fortement perturbées ce semestre en raison du confinement et des différents protocoles sanitaires mis en place par le gouvernement.

Les nouvelles dates…

• Si le repas des aînés qui devait avoir lieu le 16 mai a dû être annulé, celui du samedi 19 décembre 2020 est, pour l'instant, maintenu avec les participations de M. GUIMARD pour l'animation et M. CORNET pour le repas. Pour aider à la relance de l'économie locale, le CCAS a décidé d'augmenter les bons d'achat à destination des personnes âgées jusqu'à 75 € et ce sans condition de participation au repas.
• La remise des récompenses pour les élèves de CM2 partant en 6ème et les grandes sections de maternelle allant en CP se fera au mois de septembre. Nous espérons à cette date pouvoir organiser une belle "cérémonie" pour cette transition importante. Les personnes concernées seront contactées en temps voulu par les établissements scolaires publics et privés.
• Pour les enfants nés en 2009 qui auraient dû partir à Astérix, nous reportons votre voyage à l'année prochaine et vous serez accompagnés par les enfants nés en 2010. Plus on est de fous, plus on rit…
• Nous maintenons également le Noël Solidarité qui aura lieu le samedi 12 décembre 2020.
Nous tenons à préciser que tous ces reports ou maintiens dépendent évidemment des décisions gouvernementales quant à l'application de nouveaux protocoles sanitaires.

Céline Lebrun,
Adjointe

En bref…

Permanences d'avocat

Des consultations juridiques gratuites sont organisées par le Cabinet de Maître Stéphane ENGUELEGUELE tous les 2ème samedis de chaque mois dans les locaux du CCAS.

Elles vous permettront d'obtenir toutes les informations sur vos litiges en matière familiale, divorce, garde d'enfants, successions, droit du travail, vos litiges en matière de crédits à la consommation, vos différends avec toutes les administrations.
Ce service vise à vous permettre d'accéder au droit et à la justice.

Pour un rendez-vous, contactez le CCAS au 03 22 51 14 24.

Elections intercommunales : les résultats

Présentation de la nouvelle équipe de la Communauté de Communes Nièvre et Somme

Le 9 juillet dernier s'est tenue l'élection du Président de la C.C.N.S. (Communauté de Communes Nièvre et Somme) et de ses vice-présidents.
Une fois tous les délégués communautaires présents installés, M. René Lognon, président sortant, a annoncé le début de la réunion. Son discours d'introduction a commencé par des félicitations adressées aux maires nouvellement élus ainsi qu'à ceux reconduits dans leurs fonctions. Rappel fut fait de l'objectif du travail des délégués communautaires qui consiste à œuvrer dans l'intérêt de l'ensemble de la C.C.N.S. et non dans celui des communes individuellement parlant.
Mme Sylvette Chevalier, doyenne de l'assistance a procédé à l'appel. Après avoir désigné comme secrétaire de séance le benjamin de l'assemblée en la personne de M. Nicolas Maréchal et comme assesseurs M. Dominique Morel et Mme Sylvie De Almeda, Mme Chevalier fait un petit rappel de la procédure (vote à bulletin secret, élection à la majorité absolue).



De gauche à droite : M. Delville, M. François, M. Gaillard, Mme Lemaire, M. Delfosse, M. Lognon, M. Waligora, Mme Bénédini, M. Maréchal, M. Ducrotoy, M. Henry, M. Olivier

Le président M. Lognon et les 11 nouveaux vice-présidents

- **Philippe François**, maire de la Chaussée-Tirancourt : Finances et fonctionnement.
- **Eric Olivier**, maire de Pernois : Logement et cadre de vie.
- **Catherine Bénédini**, maire d'Ailly-sur-Somme : Education, jeunesse et sports et personnes âgées.
- **Stéphane Ducrotoy**, maire de Vignacourt : Petite enfance.
- **Jean-Philippe Delfosse**, maire de Cavillon : Energies renouvelable, constructions et servi ces publics, aires d'accueil des gens du voyage.
- **Antony Delville**, 1er adjoint au maire de Picquigny : Environnement et GEMAPI.
- **Michel Henry**, maire de Saint-Léger-les-Domart : Aménagement du territoire et urbanisme.
- **Annick Lemaire**, maire de Soues : Développement économique et tourisme.
- **Jean-Luc Waligora**, maire de Lanches-Saint-Hilaire : Culture, patrimoine et archives.
- **Nicolas Maréchal**, maire de Domart-en-Ponthieu : Assainissement non-collectif.
- **Patrick Gaillard**, maire de Flixecourt : Etudes, stratégies et représentations extérieures.

M. Lognon, président

Seul M. René Lognon s'est porté candidat à sa propre succession : il a été plébiscité en recevant 45 voix sur 52 soit 86,54 % des suffrages. C'est donc en tant que nouveau Président de la C.C.N.S. qu'il a repris la parole afin de remercier l'assemblée de lui avoir renouvelé sa confiance, mais également M. Michel Vilain, maire sortant aux dernières élections pour la commune de Bettencourt-Saint-Ouen, qui a été un bras droit de grande importance pour lui.

Dotation aux communes

Après avoir rassuré l'ensemble des maires présents quant à la gratuité effective pour leur commune des masques fournis par la Com' de Com' lors de la sortie du confinement, quelques points ont été évoqués. Notamment, une des modalités de calcul pour l'attribution aux communes d'une dotation de solidarité, fixée selon un montant donné par habitant, dégressif selon l'importance de la commune.

Ainsi, pour les communes :
- de 0 à 500 habitants : 15 €/hab,
- de 500 à 1 000 habitants : 12 €/hab,
- de 1 000 à 2 000 habitants : 10 €/hab,
- plus de 2 000 habitants : 8 €/hab.

Les autres sujets abordés

Monsieur le Président a expliqué avoir autorisé des fouilles archéologiques sur les sites des zones d'activités : Z.A. Les Bornes du Temps, Z.A. du Val de Nièvre et Z.A. des Hauts Plateaux.
Une mise au point a été faite concernant la localisation de l'enseigne Mc Donald's (sur le territoire de Ville-le-Marclet) et de la société JJA (sur celui de Mouflers).
D'autres sujets ont été énumérés :
- la distribution de défibrillateurs afin que chaque commune du territoire soit équipée,
- la réhabilitation de la friche industrielle "Harondel",
- la rénovation de la maison éclusière de Picquigny,
- l'installation d'une antenne de l'office de tourisme au moulin de Flixecourt,
- une contribution (160 000 €) pour la crèche d'Ailly-sur-Somme.

Pour terminer, M. Lognon a abordé le sujet de la gratuité des transports scolaires pour les lycéens du territoire. Si la promesse de M. Xavier Bertrand se concrétise, à savoir la prise en charge de ces transports par la Région, l'économie réalisée par la C.C.N.S. permettra d'assurer la gratuité de l'accès au centre aquatique pour les groupes scolaires de la maternelle et du primaire.
René Lognon ne pouvait conclure sans une pensée forte et émue pour deux personnes ayant beaucoup compté pour lui autant sur le plan privé que politique : M. Roger Godard et M. René Lainé.

Les nouveaux vice-présidents

M. Lognon a proposé de passer de 9 à 11 vice-présidents et d'appliquer des tarifs différenciés concernant les indemnités de chacun. Dans la configuration du bureau, la loi autorise d'aller jusqu'à une enveloppe globale d'un montant de 158 352 € par an. La grille proposée amènera à un montant de 136 500 € par an, soit une économie de 21 852 € par an, soit 131 112 € sur l'ensemble du mandat.

Une matinée de travail consacrée au budget

Une fois le nouveau conseil communautaire installé, il s'est rapidement mis au travail, dès le lendemain matin à 9 h.
- Budget principal : 17 464 372,95 €
- Les autres budgets C.C.N.S. : Centre aquatique, Zone d'activités, Parc d'activités, Lotissement, Annexes atelier Relais.

Après cette première journée de travail, il semblerait que ce mandat promette d'être tout aussi intense que le précédent.

Les représentations :

- **Syndicat mixte des Hauts plateaux :**
Titulaires : R. Lognon, P. Gaillard, Ph. François, A. Lemaire, G. Tirmarche
Suppléants : J-P. Leulier, G. Delattre, E. Olivier, N. Maréchal, C. Bénédini.
- **Syndicat mixte du pays du grand Amiénois et Agence du Développement et d'urbanisme du Grand Amiénois :**
Titulaires : Ph François, P. Gaillard
Suppléants : M. Henry, J-P. Leulier
- **Pôle métropolitain :** Ph. François, P. Gaillard, J-Ph. Delfosse, A. Lemaire
- **Comité syndical numérique :**
J-Ph. Delfosse, N. Maréchal, J-L. Waligora
- **Mission pour l'emploi de Grand Amiénois :** Titulaires : D. Morel, J-P Carle
Suppléants : A. Delassus, A. Lemaire

Christel Herbet,
Conseillère déléguée

Piscine intercommunale

Les conditions sanitaires engendrent des conséquences importantes…

Les effets de la COVID 19 sont importants sur la finalisation de la construction du centre aquatique. D'une part, le chantier a été suspendu tout le temps du confinement et n'a repris que le 11 mai, avec des contraintes considérables qui ralentissent l'avancée des travaux. En conséquence, l'ouverture initialement prévue début juillet n'est plus espérée que fin d'année 2020 ou début 2021.
D'autre part, les dépenses liées aux mesures sanitaires pour assurer la reprise des travaux sont aussi conséquentes, c'est-à-dire 75 000 € supplémentaires négociés avec le maître d'œuvre.

Cet équipement est subventionné par :
- l'Etat 525 000 €
- la Région 1 500 000 €
- le Conseil départemental 1 500 000 €
- la réserve parlementaire du sénateur Christian Manable 25 000 €

Ce surcoût comprend les équipements des travailleurs et leurs transports ainsi que la prolongation de la location des baraquements de juillet à la fin d'année.
Le coût total de la piscine se monte désormais à 7 800 000 €, après ces coûts sanitaires et l'ajout d'une tisanerie pour 5 000 € dans l'espace bien-être.

Le conseil communautaire, nouvellement installé, a voté, le 10 juillet, ses budgets prévisionnels 2020 dont celui pour le centre aquatique :
- section de fonctionnement : 1 927 128,96 € correspondant à l'ensemble des dépenses évaluées sur une année dont le déficit annuel 2020 de 480 000 € déjà intégré
- section d'investissement : 5 819 477,55 €.

Nous resterons sur un suspense initié à la fin du conseil communautaire quant au futur nom du centre aquatique. Plusieurs ont été évoqués, cependant le vote s'effectuera début septembre, laissant ainsi le temps aux communes qui ne l'ont pas encore fait, de remonter leurs propositions après consultation des habitants.

Carine Pruvost,
Conseillère déléguée



Les réalisations nouvelles de Flixecourt





Le cimetière

Dans un souci de faciliter l'accès au cimetière, une première tranche de travaux a eu lieu (voir photos ci-dessus).

Une prochaine tranche, déjà budgétisée, sera réalisée au cours du 2ème semestre.



Le chemin des Tombelles

Concernant le chemin des Tombelles (voir photos ci-dessous), les travaux ont été engagés par le SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique).

L'éclairage public a été pris en charge par la commune avec la participation de la FDE (Fédération Départementale de l'Energie).

Mickaël Bienaimé,
Adjoint





Les autres travaux réalisés ou en cours de réalisation

Parc urbain intergénérationnel

Budget global	**1 195 866 €**
au budget 2019	400 000 €
au budget 2020	795 866 €
Subventions	**530 000 €**
DETR	280 000 €
Conseil Départemental	200 000 €
CCNS	50 000 €





Reste à charge pour la commune : 1 195 866 € - 530 000 € = **665 866 €**

Pilier de l'église

Budget global	**50 000 €**
Subventions	**20 780 €**
DETR	8 312 €
Conseil Départemental	12 468 €

Reste à charge pour la commune :
50 000 € - 20 780 €
= **29 220 €**

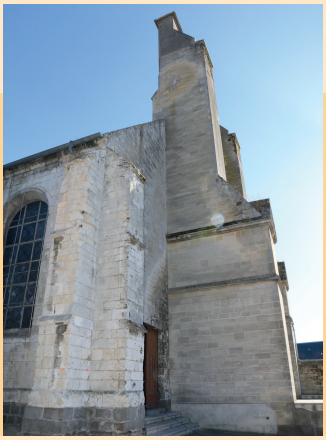

Chauffage École Hector Malot

Budget total (en 2019)	**68 940 €**
Subventions	**35 480 €**
DETR	22 980 €
Conseil Départemental	12 500 €



Reste à charge pour la commune :
68 940 € - 35 480 €
= 33 460 €

Mais aussi…

Sanitaires filles à l'école H. Malot :	21 655 €
Climatisation à la mairie :	39 600 €
Climatisation au Chiffon rouge :	72 744 €
Aménagements autour de la piscine :	184 448 €
Éclairage public à la piscine :	30 000 €



Les affres du temps n'épargnent pas notre église !

Sauvegardons notre patrimoine historique

L'église Saint Léger de Flixecourt est l'un des plus vastes édifices religieux du Val de Nièvre.
Elle fait partie de la Paroisse de la Visitation conduite par l'Abbé Nicolas Jouy.

Une église de style Roman

Construite, ou plutôt reconstruite durant la période révolutionnaire par Jean de Sailly et achevée en 1791, cette "nouvelle église" de style Roman a été établie sur l'emplacement de l'ancienne, plus petite, tombée à l'état de ruine.

L'édifice religieux, tel que nous le connaissons aujourd'hui, s'élève sur une place-parvis. Un grand escalier la relie à la rue en contrebas.

Son entrée principale est tournée vers le centre de Flixecourt. Il est construit en calcaire, appareillé en pierre de taille, et est couvert d'ardoises.

La reconstruction du clocher après la guerre

Le premier bulletin municipal de Flixecourt édité au premier trimestre 1966 nous relate ceci au sujet du clocher :

"C'est par un dimanche de mars de 1940 à 6 h 30 du matin que devait s'écrouler le clocher de Flixecourt épargnant de justesse M. l'abbé POETE alors curé de la paroisse qui, quelques instants plus tard, devait pénétrer dans l'église, pour célébrer la messe…"

Le clocher présentait de nombreuses fissures et avait cédé sous le poids des ans.

Les trois cloches, Eugénie, Henriette-Marie et Marie-Françoise étaient miraculeusement intactes sous les décombres de la tour. Elles ont été cachées pendant toute l'occupation pour éviter que les Allemands ne s'en emparent.

C'est après-guerre, en 1954, que la commune a validé le projet de remplacement de l'ancien clocher de l'architecte communal, Pierre Lemaire.







Les travaux du clocher-mur conduits par M. Duday ingénieur, furent longs et difficiles et s'achevèrent en 1956.

Bientôt la rénovation des piliers

Aujourd'hui encore cette "vieille dame" a besoin d'être préservée. Fragilisés par les années, les infiltrations d'eau, la pollution et l'érosion, les piliers doivent être rénovés.

Le projet a été confié au cabinet d'architecture doullennais Guy Petit, déjà intervenu à Flixecourt pour la réhabilitation du moulin Basile.

L'église Saint Léger est un édifice cher aux Flixecourtois. C'est un lieu chargé de leur histoire, joyeuse ou triste.
Durant le confinement, fermée au public, les paroissiens ont pu garder le lien et suivre en ligne sur réseaux sociaux, la messe de l'Abbé Nicolas Jouy.

Ce patrimoine religieux remarquable qui a traversé trois siècles mérite bien toutes ces attentions !

Carine Pruvost,
Conseillère déléguée

À la découverte de l'église Saint Léger, patrimoine remarquable

Vous souhaitez découvrir ou redécouvrir l'église Saint Léger, son histoire, son architecture ?
Alors, ne manquez pas la présentation de Sébastien Sireau, assistant de conservation du patrimoine de la Communauté de communes Nièvre et Somme le **samedi 29 août à 11 h.**
Il vous donne rendez-vous sur le parvis pour une heure environ de visite commentée gratuite.

N'oubliez pas de réserver votre place auprès de la Maison du tourisme Nièvre et Somme : au 03 22 51 46 85.
11 rue du Pont - 80470 Ailly-sur-Somme - www.nievresomme-tourisme.fr



Les enfants retrouvent “les bancs de l'école”

Les cours de récréations revivent

Depuis le 22 juin 2020, après trois semaines de reprise progressive, les enfants de l'école primaire Hector Malot et de l'école Maternelle Jacques Prévert ont retrouvé leur classe et leur enseignant.

Pour que cette deuxième rentrée des classes se déroule au mieux pour accueillir les enfants, un travail d'équipe s'est mis en place. D'abord, les équipes enseignantes ont dû revoir leur façon de travailler : les programmes, les horaires décalés pour accueillir les enfants, les récréations décalées, la disposition des tables dans les classes, le port du masque pour les adultes, le lavage des mains…

Ensuite ce fut un travail d'équipe entre les enseignants, l'infirmière scolaire, la commission école /conseil et le personnel communal comme la mise en place d'une garderie le matin et le soir exceptionnellement dans chaque école (pour les parents qui travaillaient) ; ouvrir les cantines tout en respectant de nouvelles règles d'hygiènes (port du masque, désinfection entre chaque service entre autres) et s'adapter à un nouveau mode de fonctionnement (distanciation par groupe ; rajouter un service…).





Finalement, la fin de cette année scolaire un peu spéciale se termine avec des retrouvailles, des sourires aux visages, de la joie… que ce soit pour les enfants comme pour les adultes.

Il faut le dire…

Un grand BRAVO aux équipes enseignantes, équipe pédagogique, infirmière scolaire, AVS, au personnel communal (personnel de cantine, dames de ménage, ATSEM, agent technique de la voirie, garderie, secrétariat…), car ils ont dû s'adapter, en fonction des protocoles établis par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse à un autre rythme, s'organiser/se coordonner pour un bon fonctionnement de nos écoles et surtout pour le bien-être des enfants.

Merci également à la commission école, Monsieur le Maire et le Conseil municipal.

Stéphanie Gapenne,
Conseillère déléguée
Vice-présidente
de la commission des écoles



Classe passerelle pour les tout-petits

La classe sera bien ouverte en septembre

Ils n'ont que 2 ans, mais ils vont déjà à l'école… Depuis quatre ans, une classe leur est dédiée : une "classe passerelle", qui porte bien son nom, sorte de lien entre la crèche et la petite section de maternelle.

Une salle de classe spécialement aménagée

Ce lien est d'ailleurs visible à l'œil nu : la classe, la cinquième de l'école maternelle Jacques Prévert, a été installée juste à côté de la crèche.
Angélique Jolly, l'enseignante en charge des tout-petits, explique :
"Nous entretenons avec la crèche des liens étroits. Il y a des projets communs, des échanges réguliers. Les plus grands de la crèche et mes élèves ont le même âge, ce lien est important."

Dans cette salle de classe spécialement aménagée par la commune pour ces tout jeunes élèves, leur âge est constamment pris en compte. Un coin pour se détendre, une cour qui leur est réservée, des activités adaptées…
"Certains enfants restent chez eux l'après-midi, tous n'ont pas les mêmes besoins. C'est quelque chose que l'on définit avec les parents."

La fermeture annulée

Rares sont les classes passerelles qui leur sont entièrement dédiées, en dehors des grandes villes.

Stéphanie Gapenne, conseillère municipale déléguée, vice-présidente de la commission scolaire, le rappelle : "C'était une volonté du directeur d'école et de la commune."



La classe a bien failli fermer ses portes à la rentrée prochaine, ainsi que le prévoyait la carte scolaire présentée par l'Inspection Académique.
Mais l'engagement a été pris de ne fermer aucune classe en zone rurale sans l'accord de la collectivité locale concernée, à l'issue de cette année scolaire marquée par la crise sanitaire.
Le maire Patrick Gaillard s'y étant opposé, la fermeture a été annulée.

Il y aura donc bien, encore, une classe pour les tout-petits, à la rentrée de septembre. Angélique Jolly conclut : "Dans cette classe passerelle, nous mettons l'accent sur la socialisation de l'enfant, et sur la bienveillance. Ceux qui sont passés par là se sentent généralement particulièrement à l'aise dans leurs rapports à l'école et aux adultes."

En bref…

Aide administrative

S.A.A.D.R.A.
(Service d'Aide Administrative pour vos Dossiers Retraite ou Autre)

Vous avez des difficultés pour vos documents administratifs : retraite ou autre ?
Un service d'aide est maintenant à votre disposition.
Vous pouvez prendre rendez-vous en téléphonant au : 06 08 78 59 32
r.pecquet@flixecourt.fr

Ligne de bus : du nouveau !

Un nouveau trajet est en place



Servir, protéger, secourir…

Les métiers de sapeur-pompier et de militaire



L'Armée de Terre recrute

Pour intégrer l'Armée de Terre, prenez rendez-vous auprès de l'Adjudant Da Silva Barbosa, au 03 22 33 83 62 ou au 06 87 78 92 57.

Guichet de l'emploi, rue de la Catiche de 13 h 30 à 16 h les : 25 octobre, 25 novembre, 16 décembre, 27 janvier 2020, 17 février, 17 mars, 21 avril, 26 mai et 16 juin.



École des jeunes sapeurs-pompiers

Les inscriptions pour intégrer l'école sont ouvertes aux jeunes âgés de 13 à 15 ans. Dossier sur demande au centre de secours.

Le métier d'animateur vous intéresse ?

Passez le BAFA : Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur

Avec le BAFA en poche, vous pouvez encadrer, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en centres de vacances et centres de loisirs.
La Fédération Bi-Départementale des Foyers Ruraux de la Somme et de l'Aisne en collaboration avec la Mairie de Flixecourt met en place une formation générale du samedi 24 au samedi 31 octobre 2020, dans la salle du Chiffon rouge à Flixecourt.
Une aide de la CAF de 100 € peut vous être versée : renseignez-vous !

Infos pratiques

Renseignements, demande de dossier d'inscription au : 03 22 72 65 30
ou 06 37 63 95 70 ou par mail :
foyersruraux delasomme@wanadoo.fr

Dossiers disponibles en mairie de Flixecourt et à la médiathèque ou téléchargeable sur le site :
fédération www.foyersruraux80.org
également sur le site de la commune :
mairieflixecourt.fr



Fête des mères 2020

Distribution des fleurs pendant le confinement

Dans un contexte de confinement, la décision a été prise de passer la commande de "Fuchsias" pour les 1 415 foyers que compte la ville de Flixecourt.

Le 6 juin 2020, des élus, anciens élus, conjoints et bénévoles ont perpétué la tradition en faisant du porte à porte.

Je remercie ces volontaires, qui ont eu en plus la contrainte du port du masque.

Cette distribution a été d'autant plus appréciée cette année, compte tenu du confinement que l'on venait de subir. Le commentaire le plus souvent entendu était "en vous voyant, on a l'impression d'un retour à la normale".

Nous avons perçu un besoin des riverains d'échanger quelques mots, ce qui était réciproque pour celles et ceux qui ont participé à cette distribution. Compte tenu de tous ces retours, nous sommes ravis d'avoir pérennisé cette tradition.

Anne-Marie Diruy,
Adjointe

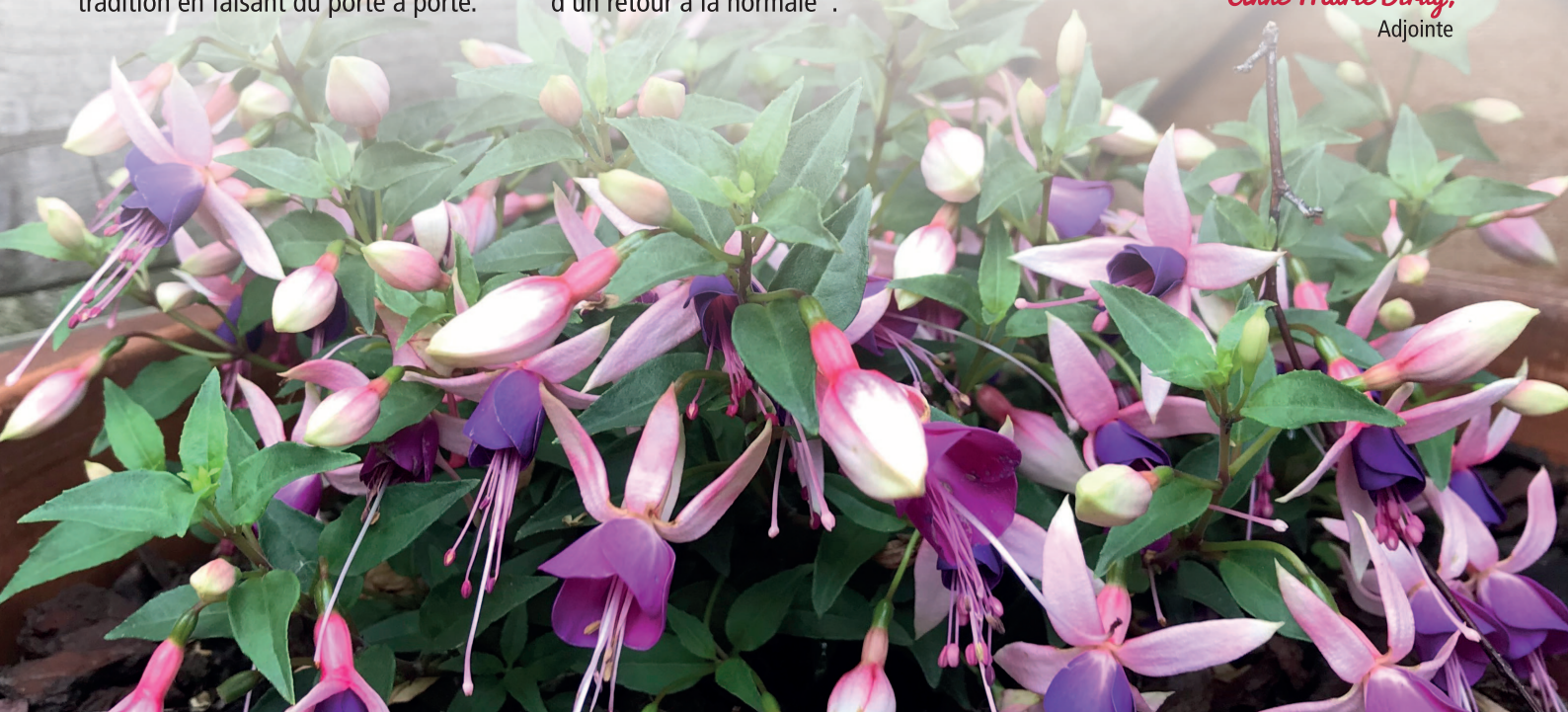

Fêtes et animations



Juillet

17/07 : Don du sang

Août

29/08 : présentation de l'église Saint Léger par Sébastien Sireau (1 h). RDV sur le parvis. Contact : Office de tourisme Nièvre et Somme - 03 22 51 46 85

Septembre

02/09 : Libération de Flixecourt
05/09 : Loto Pompiers
Fête du sport
13/09 : Thé dansant ACPG
18/09 : Don du sang
Du 25/09 au 27/09 : Festival du Pipasso

Octobre

Du 03/10 au 04/10 : Fête locale
08/10 et 09/10 : Fête de la science
11/10 : Loto "Les Dauphynes de Flixecourt" (Majorettes)
31/10 : Téléthon - Repas et soirée

Novembre

01/11 : Rando du Val de Nièvre (rando VTT organisée par Team80)
08/11 : Loto Basket
11/11 : Repas ACPG
14/11 et 15/11 : Marché de Noël (association Petit Louis)
22/11 : Sainte Cécile
28/11 : Soirée Cabaret Magie

Décembre

11/12 : Don du sang
12/12 : Noël Solidarité
19/12 : Repas des aînés

ATTENTION !

Ces dates vous sont communiquées à titre indicatif, sous réserve de modification ou d'annulation imposées par le protocole sanitaire en vigueur au moment des manifestations.

Etat civil



Naissances

BONNAUD Samuel	20/06/2020
CAZIN Nell	10/06/2020
CENCIER Louna	06/03/2020
CHARPENTIER PATTE Cameron	29/04/2020
DA SILVA GOMES Thibault	03/06/2020
DIEU Clément	02/06/2020
GOOSSENS Kamelya	09/06/2020
HAUTEFEUILLE Jimmy	22/04/2020
MARCHANDIER Livia	16/01/2020
IDEZ Lorenzo	20/05/2020
TETARD VERGE Noah	26/01/2020
TOUPIN Emilyo	08/05/2020
VAN'T LAND Naëllys	10/01/2020

Mariages

DHENNIN David & PASSEPONT Delphine 22/02/2020

Décès

BLOND Jacques	25/03/2020
GIRARD Michel	03/01/2020
HERBET Annie née CAILLY	04/05/2020
MELLIER Jacques	04/05/2020
NOCQUET Gilbert	08/04/2020
VIEIRA DUARTE Rosa (née DA SILVA)	11/04/2020

Transcriptions

BUBBE Daphné (née DEMORY)	03/03/2020
COELHO Antonio	15/04/2020
DELATTRE Jean-Michel	30/03/2020
HUSIAUX Pierre	06/05/2020
PERNEL Patricia (née LEFEBVRE)	05/05/2020
PORET Jean-Michel	28/01/2020
POUCHIN Patrick	10/05/2020
TRANCART Brigitte (née BEAUCHER)	01/04/2020

Mairie de Flixecourt Rue Roger Godard - 80420 Flixecourt - Tél. : 03 22 51 60 36 - Site : mairieflixecourt.fr - mairie@flixecourt.fr

Directeur de la publication : PATRICK GAILLARD - **Comité de rédaction :** P. GAILLARD, C. HERBET, A.M. DIRUY, S. GAPENNE, S. BRUNET, C. PRUVOST, C. LEBRUN
Crédits photos : P. DELAFOSSE, P. DIRUY, V. ALLART, F. TELLIER, A. JOLLY, C. PRUVOST
Conception - Réalisation : RESEC Communication© - 07/2020 - **Dépôt légal :** 3ème trim. 2020 - Imprimé sur du papier respectueux de l'environnement